

Discours

Discours d'Aurélie Filippetti, ministre de la Culture et de la Communication, prononcé à l'occasion de la conférence de presse sur le grand projet pour l'éducation artistique et culturelle, lundi 16 septembre 2013, au Louvre



Monsieur le président du Louvre, cher Jean-Luc Martinez,
Mesdames et Messieurs les élus, directeurs d'établissements culturels, militants de l'éducation artistique et culturelle, professionnels,
Mesdames et Messieurs,
Tout simplement, chers amis,

Je suis heureuse d'être ici au Louvre pour cette conférence de presse et ce grand discours consacré à l'éducation artistique et culturelle.

Heureuse parce que le Louvre n'est pas seulement le plus grand et le plus important de nos musées - le plus grand musée du monde d'ailleurs, dit-on, avec près de dix millions de visiteurs par an. Il a aussi une place particulière dans le cœur de chaque Français, c'est LE musée ; les collections qui sont au Louvre font partie des collections nationales. Mais peut-être n'y a-t-il pour aucun autre musée le même sentiment d'appropriation et de fierté qui est ressenti par l'ensemble de nos concitoyens à l'évocation des œuvres qui se trouvent au musée du Louvre. Cela ne doit pas, bien sûr, rendre le Louvre plus arrogant mais au contraire plus responsable. Il a un rôle d'exemple, de modèle, d'entraînement aussi pour l'ensemble du paysage culturel en France. Et c'est aussi parce qu'il est donc l'exemple d'un musée à livre ouvert - mais qu'il faut savoir lire - que je l'ai choisi comme lieu de cette conférence sur l'éducation artistique et culturelle.

Souvent, les pratiques culturelles, au lieu de diminuer, d'amoinrir les fractures sociales et les inégalités, les accroissent. Je ne sais pas si l'on peut dire que ce sont les pires des inégalités mais en tout cas elles nous sont insupportables.

Parce que, à travers la culture, à travers l'œuvre, à travers l'émotion ressentie devant une œuvre, c'est bien sûr une capacité d'épanouissement, d'émancipation que nous devons offrir à chaque Français, à chacun des jeunes. Erik Orsenna disait que, lorsque l'on dispose de trois cents mots, on vit des histoires d'amour de trois cents mots. On pourrait dire que nous avons pour mission de donner à l'ensemble de nos concitoyens un lexique de milliers de mots pour apprendre à lire et donc à vivre de belles histoires d'amour avec chacune des œuvres de nos musées, avec chacune des créations de nos établissements théâtraux, de nos orchestres, de nos centres chorégraphiques.

C'est cela l'objectif de l'éducation artistique.

Bien sûr, elle ne concerne pas que les enfants et je parlerai tout à l'heure de la formation continue et de l'éducation artistique tout au long de la vie. Mais lorsqu'il s'agit de lutter contre les inégalités, il faut, bien sûr, partir du plus jeune âge, l'âge de tous les possibles, l'âge de toutes les émotions, l'âge aussi de toutes les curiosités.

La jeunesse est une priorité du président de la République. Tout le gouvernement est mobilisé autour de cette ambition et j'ai donc pour ma part, dès mon arrivée rue de Valois, fait de l'éducation artistique et culturelle le grand projet, mon grand projet pour les cinq années à venir. Aujourd'hui je vais vous annoncer les conditions d'une mobilisation nouvelle du ministère. Je m'y engage avec plusieurs orientations.

Contact presse

Délégation à l'information et à
la communication
01 40 15 80 20
service-presse@culture.gouv.fr

SEUL LE PRONONCE FAIT FOI

culturecommunication.gouv.fr

[facebook.com/ministere.culture.
communication](https://facebook.com/ministere.culture.communication)

twitter.com/MinistereCC

D'abord, je voudrais souligner que dans le contexte que vous connaissez, notre effort et surtout la forte mobilisation de mon budget seront d'autant plus notables. Ensuite, je voudrais rappeler aussi que les temps ont changé et notamment depuis le plan Lang-Tasca qui avait si bien ouvert la voie.

Ces orientations sont les suivantes :

- l'accompagnement des territoires par la **déconcentration de crédits nouveaux** ;
- la **mobilisation de tous les acteurs culturels** sous la responsabilité de l'Etat ;
- la **formation et la recherche** pour assurer la qualité de l'éducation artistique sur l'ensemble du territoire national ;
- enfin le **développement du numérique** parce que cela fait partie des grands changements des dix dernières années. Le numérique est dans nos vies et il peut être un formidable levier, un formidable support aux actions d'éducation artistique mais aussi aux nouvelles pratiques artistiques.

L'objectif de ces orientations, c'est d'engager un mouvement de **généralisation**. Le ministère de la Culture, ses opérateurs, ses partenaires ont tous cette même capacité d'entraînement que le musée du Louvre.

C'est un choix politique évidemment.

Parler d'éducation artistique, ce n'est pas une incantation, ce n'est pas un sujet mou de nos politiques culturelles, cela relève d'une vision extrêmement volontariste parce que difficile. Cela implique, bien sûr, de faire face à des inerties, de faire face à la lourdeur de certains stéréotypes, de faire face aussi à des blocages, à des fractures de la société elle-même qui dépassent largement le cadre culturel mais que le milieu culturel ressent et vit intensément.

Ce sont des enjeux territoriaux aussi qui sont à l'œuvre, des enjeux sociaux, des enjeux économiques. C'est pourquoi il faut travailler avec les collectivités locales mais avoir aussi une forte impulsion nationale parce que pour lutter contre les inégalités nous avons besoin de toutes les énergies, de toutes les mobilisations.

Il faut enfin faire le choix de rendre caducs des cloisonnements historiques entre culture, éducation, éducation populaire. Cela implique de bousculer les hiérarchies afin de donner à chaque projet, à chaque rencontre du sens et de l'émotion.

Aujourd'hui mon engagement pour l'éducation artistique c'est donc également une **autre manière de faire de la politique et de définir une politique nationale**.

La culture ne doit pas être un entre-soi ; l'expérience esthétique, un luxe. C'est une expérience collective. Nous en avons la responsabilité, il faut créer un changement profond, indispensable auquel nous aspirons tous : celui d'une **culture en partage**.

Pour résumer en trois mots le propos qui va suivre, **pour moi, l'éducation artistique c'est l'innovation, c'est l'excellence et c'est l'égalité**.

La méthode, c'est bien sûr de travailler avec tous les acteurs. On ne résoudra pas le problème de l'éducation artistique en ajoutant quelques heures à des programmes annuels dont Vincent Peillon a la charge et dont on sait tous qu'ils sont déjà chargés. Le ministre de l'Education Nationale travaille sur ces programmes, il a d'ores et déjà fait des améliorations en ce qui concerne l'enseignement artistique.

Mais le ministère de la Culture doit aussi prendre ses responsabilités. Il doit aller vers les gens, rendre accessibles au plus grand nombre les grandes œuvres. Cela fait partie des missions et de la définition même du ministère de la Culture.

Je suis donc allée, au cours de l'année, à travers un **tour de France de l'éducation artistique et culturelle**, à la rencontre des territoires. Là où s'inventent et se construisent les projets grâce à la grande combativité des collectivités locales. J'ai voulu rencontrer ceux qui font de leur métier un combat quotidien pour un accès équitable à l'art et aux œuvres. De Brest à Marseille, de Dole à Cannes en passant par Créteil, Toulouse dont je salue le maire Pierre Cohen, la Seine-Saint-Denis dont je salue le vice-président Emmanuel Constant - ils parleront tout à l'heure - j'ai eu la joie d'assister, sur temps scolaire comme en dehors du temps scolaire, à des moments de rencontre uniques qui ont confirmé la pertinence de ce choix en faveur de l'éducation artistique et culturelle.

Il n'y a aucune concurrence entre l'enseignement artistique dans le temps scolaire et les pratiques artistiques développées sur le temps périscolaire. Au contraire, aujourd'hui, grâce à la réforme des rythmes scolaires mise en place par Vincent Peillon, grâce à la loi d'orientation de refondation de l'école de la République, qu'il a faite adopter au Parlement, nous avons l'espace - et on en a besoin - pour faire travailler des acteurs, des professionnels de la culture au service de tous les enfants et de tous les territoires.

J'ai retiré de ces déplacements trois principes : d'abord la nécessité de placer **les artistes**, les œuvres au cœur du projet ; d'autre part évidemment l'importance d'une **complémentarité entre l'Etat et les collectivités locales** car il ne s'agit pas d'imposer un modèle d'en haut mais bien de favoriser les initiatives au plus proche des besoins et des ressources de chaque collectivité ; et puis j'ai aussi mesuré un besoin qui est clair, d'avoir une action de l'Etat toute particulière en faveur des **territoires les plus éloignés géographiquement ou socialement de l'offre culturelle**. Ce ne sont pas simplement des zones urbaines ou périurbaines où souvent la densité des acteurs associatifs est forte et où il y a une tradition culturelle extrêmement dynamique. Ce sont aussi les territoires ruraux qui sont aujourd'hui des territoires en besoin culturel et où les arts visuels notamment l'art contemporain et la commande publique peuvent jouer un grand rôle.

Je voudrais donc remercier les responsables, les acteurs qui sont les grands engagés de l'éducation artistique et culturelle, les médiateurs, les élus, les enseignants bien sûr, les associations. La variété des dispositifs qui irriguent notre territoire, s'étend des dispositifs d'éducation à l'image et au cinéma, aux pratiques orchestrales et aux chorales à l'école, jusqu'aux résidences d'artistes en lien avec le milieu scolaire et aux contrats ville-lecture. Elles sont un socle, elles tracent une voie pour nous permettre d'inventer de nouvelles formes de partenariat et faire en sorte que nos forces convergent.

Forte de ce bilan, je veux à présent vous présenter les orientations.

D'abord il faut placer l'éducation artistique au cœur du pacte républicain.

Grâce à l'école mais aussi par une action équilibrée sur l'ensemble des territoires pour lutter contre les inégalités. L'école touche tous les enfants et elle est donc l'un des socles de l'éducation artistique. Vous connaissez l'histoire de la constitution du ministère lorsqu'André Malraux a voulu s'émanciper de la tutelle éducative, affirmer la singularité du ministère de la culture et assumer une scission voulue - ou au contraire subie, l'histoire ne le dit pas - entre la culture et l'éducation populaire.

Il y a eu bien sûr des querelles de territoire. Cinquante années ont passé et ces tensions qui étaient légitimes en leur temps se sont peu à peu atténuées. Jack Lang, ministre de l'Education nationale et de la Culture a noué avec Catherine Tasca un lien décisif entre culture et éducation de 2000 à 2002. Aujourd'hui nous travaillons main dans la main avec Vincent Peillon pour ce grand objectif. Nous travaillons aussi avec Valérie Fourneyron et Geneviève Fioraso pour l'université.

Ce partenariat a d'ores et déjà porté ses fruits puisque l'éducation artistique est **inscrite pour la première fois dans le code de l'éducation par la loi de refondation de l'école de la République dans son article 10**. C'était bien la condition de la généralisation de l'éducation artistique et culturelle.

Le **parcours d'éducation artistique** a été défini dans une circulaire conjointe signée début mai avec Vincent Peillon, qui en rappelle les principes : acquisition de connaissances, pratique artistique et rencontre avec les œuvres et les artistes.

Et pourquoi ces trois piliers ? Parce que, à travers l'éducation artistique il y a bien sûr la culture générale, l'acquisition de connaissances qui sont nécessaires à la compréhension du monde mais il y a aussi l'expression de soi, la capacité à traduire ses émotions, ses sentiments ou ses idées à travers autre chose que des mots ou un discours. Il y a enfin la rencontre avec des artistes et donc avec une altérité qui est à la fois ainsi légitimée par l'école ou par le temps périscolaire et qui en même temps conserve toute sa singularité. Autour de ces trois piliers bien sûr le rôle du médiateur, qui n'est par forcément l'artiste, ou le rôle de l'enseignant sont essentiels.

Il nous faut passer du principe aux réalisations.

J'ai donc décidé, pour accompagner les collectivités territoriales qui sont en première ligne dans l'organisation de l'offre des contenus d'affecter **un tiers de crédits supplémentaires d'ici 2015** en appui aux politiques d'éducation artistique des collectivités territoriales. Cela fera potentiellement mille projets supplémentaires qui seront ainsi cofinancés par l'Etat. L'année prochaine, dès 2014, ces crédits auront augmentés de **25 % par rapport à 2012**.

C'est la priorité que je fixe à mon ministère.

Accompagner les territoires, c'est aussi **rééquilibrer l'effort entre Paris et les autres régions** françaises notamment dans le cadre des contrats de plan Etat-région. Je préserve les moyens d'intervention des DRAC et je propose la déconcentration des crédits supplémentaires que je viens de vous annoncer. Mais je demande également aux établissements publics de coordonner leurs efforts pour développer des actions sur l'ensemble du territoire national pour faire circuler les collections, pour développer des relations de travail entre l'ensemble des acteurs de la culture et de l'éducation partout en France.

Et nous devons enfin identifier des **territoires prioritaires** où concentrer nos efforts. C'est un travail qui se fait, bien sûr, en lien avec d'autres ministères, notamment celui de la ville, des outremer, de l'agriculture, mais aussi le ministère en charge des personnes handicapées, de la justice, de la jeunesse. Pour ce qui concerne les jeunes en situation difficile, des réponses coordonnées et adaptées en matière d'éducation artistique peuvent, et on le sait car toutes les expériences le montrent, produire des résultats exceptionnels. Parce que c'est aussi un moyen de reprendre confiance en soi et un moyen de retisser un lien avec les autres.

Aussi, j'ai pris l'engagement de consacrer au moins **30 % des nouveaux crédits à ces nouveaux territoires prioritaires de la politique de la ville**. La question du handicap ainsi que les projets intergénérationnels feront aussi l'objet d'une attention toute particulière des services de mon ministère.

En Outremer, l'éducation artistique constitue un outil adapté à la valorisation de la diversité culturelle, de la diversité des langues - avec la présence de langues régionales fortes, et de la diversité des expressions artistiques. Les départements d'outremer constitueront donc un territoire prioritaire.

Enfin nous allons définir un cadre pour associer tous les acteurs et créer des références communes. Je vous propose donc une **charte d'engagement** entre tous les acteurs publics, sur laquelle le travail est en cours avec, notamment, la Ministre de la Jeunesse et des Sports.

Concernant l'université, qui était déjà définie dans les années 80 par Pierre Bourdieu comme la *terra incognita* de l'éducation artistique, Geneviève Fioraso et moi-même avons signé au mois de juillet à Avignon une convention qui fait enfin de l'université un lieu de culture à part entière. Elle permet notamment de renforcer la place des lieux culturels dans l'université, de tisser des liens entre les universités et les établissements culturels et d'instaurer des vice-présidents universitaires en charge de la culture.

Il faut également se donner les moyens pour **inscrire cette politique dans la durée**.

L'éducation artistique nécessite une exigence de qualité et elle est un terrain d'excellence. Cette exigence, cette excellence, elles passent par la **formation**.

La formation est l'un des enjeux essentiels des mois qui viennent puisqu'il y a une attente très forte vis-à-vis l'Etat en cette matière. L'Etat doit évidemment assumer son rôle de formation des acteurs. Il s'agit en premier lieu - et toujours bien sûr en lien profond avec l'Education nationale mais aussi avec le ministère en charge de la recherche - de la **formation des enseignants**. La mise en place de modules d'éducation artistique et culturelle dans les Ecoles supérieures de professorat et de l'éducation est une nouvelle étape du travail engagé avec Vincent Peillon pour permettre à ces enseignants de devenir des acteurs à part entière dans la construction de parcours d'éducation artistique et culturelle. C'est essentiel pour savoir où aller chercher les ressources sur le territoire et avec qui tisser des partenariats.

Je souhaite également renforcer l'implication de nos **écoles d'enseignement supérieur culture**. Ces écoles qui forment les futurs artistes, les futurs architectes, les futurs designers ou les conservateurs du patrimoine. Nous avons beaucoup d'expériences très réussies dans ce domaine : pensons par exemple aux Centres de formation de musiciens intervenants qui sont un succès ; pensons également à l'école du Louvre.

Nous proposerons aussi dès l'année scolaire prochaine des actions de **formation continue** ouvertes à l'ensemble des acteurs en charge de l'éducation artistique et culturelle à l'échelle régionale avec une cartographie des formations disponibles.

Enfin, chaque année se tiendra une **université d'été** qui permettra de rassembler l'ensemble des intervenants et je propose de lancer la prochaine, la première, à l'été 2014 à Avignon.

La **recherche**, maintenant, parce que l'éducation artistique et culturelle est un terrain d'expérimentation.

Peut-être que ce qui a manqué par le passé, c'était d'avoir une vision micro-localisée, fine et précise des besoins des actions sur les territoires et surtout de leur évaluation pour comprendre ce qui marche et ce qui ne marche pas.

A la manière de ce que font par exemple Esther Duflo et son école sur la lutte contre la pauvreté, nous allons mener des expériences pilotes innovantes qui seront suivies d'évaluations pour comprendre les actions qui fonctionnent, comment elles fonctionnent et comment on peut les généraliser. C'est évidemment, pour cela, indispensable de **fédérer les compétences scientifiques qui existent**. Et de faire en sorte que la recherche dans ce domaine soit plus structurée, capitalisée et mieux diffusée.

La recherche nourrit la formation. Elle produit les outils intellectuels et pédagogiques et le département des études et des prospectives du ministère de la Culture s'y attelle.

La recherche c'est aussi évidemment le moyen d'évaluer notre action et cette évaluation est une étape indispensable pour le succès des pratiques et des ateliers d'éducation artistique. La recherche alimente l'action, c'est là un point essentiel.

Aussi nous avons, avec Vincent Peillon, souhaité **réformer le Haut conseil à l'éducation artistique et culturelle** pour l'ouvrir plus largement aussi aux autres ministères, aux collectivités territoriales. Il se verra confier la mission de mobiliser les chercheurs militants, c'est-à-dire ceux qui ont travaillé depuis longtemps dans le domaine de l'éducation artistique et qui ont permis à cette question si importante d'émerger et de garder toute sa pertinence. Tous ces travaux des laboratoires de recherche, ceux du service d'étude du ministère de la Culture, les travaux du Haut conseil, viendront enrichir les débats et notre réflexion. Ils nous permettront aussi d'avoir des études comparatives à l'échelle européenne.

La condition de ce succès c'est bien sûr aussi de mobiliser tous les acteurs.

J'avais confié à Henri Loyrette et ensuite à Jean-Luc Martinez, président du Louvre, un **rapport sur l'implication des établissements publics dans l'éducation artistique**. Jean-Luc Martinez vous présentera tout à l'heure les conclusions de ce rapport. D'ores et déjà je peux vous dire que j'ai souhaité la création, à la rentrée, d'un réseau des 70 opérateurs de l'Etat dans le domaine culturel selon les préconisations de ce rapport afin de mieux organiser l'action nationale en matière d'éducation artistique. Il faudra engager un travail similaire à l'échelle régionale en ce qui concerne les établissements labellisés. Laurent Bayle travaillera, lui, sur des recommandations complémentaires concernant le spectacle vivant.

Chaque mobilisation passe aussi par la présence systématique d'un **volet éducation artistique dans les projets scientifiques et culturels de nos établissements patrimoniaux**, dans le cahier des charges de tous les opérateurs et les partenaires de l'Etat. Cela passe par l'identification des budgets, par l'évaluation systématique de ces axes dans les conseils d'administration. Cela fait donc partie intégrante de la stratégie de développement de chaque établissement et de chaque opérateur du ministère de la Culture.

Personne ne peut dire que l'éducation artistique et culturelle est un projet en plus, qui vient se surajouter aux missions fondamentales de son établissement. Elle fait partie du cœur de mission de tous ceux qui dépendent du ministère de la Culture et travaillent avec lui.

La décision du **musée du Louvre** de consacrer un **espace dédié à l'éducation artistique et culturelle**, au cœur de l'aile Richelieu, vient illustrer de manière tout à fait exemplaire l'engagement que je souhaite voir se développer chez tous les opérateurs de l'Etat. Il s'agit d'un espace qui accueillera des ateliers, des galeries pour les plus jeunes mais aussi des projets de formation pour les enseignants, pour les acteurs de l'éducation artistique. C'est une démarche exemplaire et je me réjouis de cette belle et grande initiative.

C'est une initiative fortement symbolique dans un lieu ô combien symbolique.

Bien sûr, je salue également tous ceux qui ont déjà mis en place dans leur établissement des projets de ce type. Mais l'implication du Louvre, parce que c'est le plus grand de nos musées, donne évidemment une valeur toute particulière, une légitimation très forte à cette démarche et à cette politique.

Je me réjouis également de vous annoncer qu'à **l'échelle du site de la Villette**, qui permet de réunir toute la diversité des acteurs du monde culturel - la Cité de la musique, le conservatoire, la grande halle - et va accueillir la Philharmonie, un grand projet d'éducation artistique sera mis en place, accompagné par un volet de recherche et d'évaluation.

La **Philharmonie de Paris**, qui est en cours de construction avec la Ville de Paris, sera à ce titre un lieu d'expérimentation, un lieu de construction de politique innovante en matière d'éducation artistique. Elle a en effet été pensée dès l'origine par son architecte et par ses concepteurs comme un lieu non seulement de représentation et de spectacle, mais aussi un lieu d'accueil autour de la grande salle, de nombreux ateliers à destination de pratiques d'éducation artistique notamment. Un lieu qui permettra d'irriguer le nord-est parisien et tous les quartiers périphériques de la porte de Pantin.

Je souhaite donc vraiment que l'engagement de tous les acteurs dans ce projet permette d'en faire, là encore, un lieu exemplaire en matière d'égalité d'accès à la culture.

De même, pour illustrer cet élan national, j'ai lancé une **saison artistique Enfance et jeunesse** dès 2014 pour révéler les actions qui sont remarquables en matière d'offre artistique jeune public et là encore favoriser une organisation plus solidaire du secteur.

L'éducation artistique et culturelle, ne l'oublions pas, comme l'ensemble du secteur de la culture, est aussi un **enjeu économique et social en terme d'emploi**.

A l'automne, très prochainement, s'ouvrira vous le savez, la négociation sur l'intermittence et je souhaite que les partenaires sociaux prennent mieux en compte l'implication professionnelle des artistes dans les projets d'éducation artistique. C'est d'ailleurs le sens du rapport de la mission d'information de l'Assemblée nationale sur l'emploi artistique, présentée par Jean-Patrick Gille et adoptée à l'unanimité.

Je souhaite également saluer les **acteurs du secteur privé** qui ont d'ores et déjà fait part de leur engagement pour soutenir des actions d'éducation artistique; je

mentionne par exemple le très beau travail réalisé par le fonds de dotation **Impact** qui mobilise des entreprises qui, sans aucune contrepartie, versent des crédits qui permettront de financer des actions en direction des publics les plus défavorisés.

Le nombre des entreprises partenaires doit encore augmenter et je m'y engage.

Enfin, nous parlons du territoire national, mais **il y a un enjeu politique majeur, c'est l'enjeu européen.**

La belle victoire de la France concernant l'exception culturelle au printemps dernier au sein des enceintes européennes a montré l'attente très forte de l'ensemble de nos partenaires pour que la France porte un message très ambitieux en matière culturelle.

Concernant la place de la culture dans la société, dans la définition des politiques publiques, l'Europe, si elle est en crise, n'est pas en crise culturelle. Les échanges culturels, les pratiques culturelles seront les leviers pour permettre de relancer un idéal européen.

Cela passe évidemment, dès le plus jeune âge par la mobilisation de l'éducation artistique et culturelle dans les **jumelages**, en utilisant aussi les possibilités qu'offre le numérique, en créant des conditions nouvelles d'échange d'expériences.

Cela passe aussi par des **projets pilotes**. J'ai eu la chance et l'honneur de pouvoir, lors d'un très récent déplacement en Allemagne, en Sarre le 8 septembre dernier, avec la ministre plénipotentiaire pour la culture et les relations franco-allemandes, Annegret Kramp-Karrenbauer, lancer un grand projet pilote de coopération. Il permettra d'associer les territoires transfrontaliers de la grande région mais, au-delà, de créer un cadre de coopération franco-allemand entre les régions à travers les DRAC et les Länder autour de cette question de l'éducation artistique et culturelle. Madame Kramp-Karrenbauer est en train de réunir l'ensemble des Länder autour de cette mobilisation.

Ce cadre de coopération, nous devons le créer également en France à l'échelle des établissements qui portent des politiques d'éducation artistique. Selon des modalités sur lesquelles un comité de pilotage entre les opérateurs de l'Etat devra travailler. Il est en effet nécessaire d'innover, de repenser certaines de nos approches.

Enfin, je l'ai déjà évoqué, je veux vous parler du **numérique**.

Là encore, je souhaite que nous puissions créer, à partir des sites souvent remarquables des établissements culturels - certains sont vraiment des pionniers en France, je pense par exemple à l'expérience Pompidou virtuel que j'ai lancée l'année dernière. Nous devons offrir, à travers les sites de nos établissements culturels, une véritable expérience interactive en ligne.

Chaque établissement sera donc accompagné, dans une démarche coordonnée entre les établissements, pour développer et utiliser au mieux, tous les outils du numérique afin de donner accès à l'offre artistique en ligne. Par ailleurs, le ministère de la Culture s'engage à structurer ses ressources, celles de tous les opérateurs pour que les parcours d'éducation artistique profitent à tous.

Cette politique s'inscrira dans la dynamique d'ouverture des données publiques qui est souhaitée par le gouvernement. **Nous allons ainsi progressivement libérer**

des données pour favoriser des initiatives d'éducation artistique de certains de nos établissements.

Parce que l'éducation au numérique est forte de promesses, d'explorations, d'innovations pour nos jeunes, parce que nous avons besoin de développer cette culture - non pas une culture numérique mais une culture *par* le numérique - je lancerai très prochainement, cet automne, un événement : l'« automne numérique ».

L'**automne numérique**, ce sera une série de rendez-vous autour des enjeux croisés de l'éducation artistique et culturelle et du numérique avec un certain nombre d'initiatives - des concours qui feront appel à la créativité de nos jeunes, des concours ou des appels à projets qui mobiliseront des start-up, des entreprises innovantes du numérique - autour du même objectif : favoriser l'accès à des démarches d'éducation artistique pour le plus grand nombre. Ce rendez-vous se déclinera sur les mois d'octobre et de novembre.

Il permettra de sensibiliser les jeunes aux nouvelles pratiques numériques culturelles, notamment par la création d'œuvres transformatives comme le « mashup » autour des œuvres du domaine public. Nous travaillerons aussi à matérialiser la notion de parcours par le développement de dispositifs numériques innovants. Des applications devront par exemple être inventées par les jeunes entreprises, en faisant appel à l'imagination et à la créativité de ces jeunes entreprises numériques et de nos étudiants.

Cette initiative, l'automne numérique, sera ainsi le moyen de montrer que, en matière de création artistique, en matière d'éducation artistique mais aussi en matière de pratique artistique, il y a, dans le numérique aussi, des ressources créatives. Ce sera aussi le moyen de montrer que ce n'est pas simplement la question de la diffusion et de l'accès aux œuvres qui est en jeu, mais bien le processus créatif lui-même qui doit être enrichi et nourri par les outils numériques.

En conclusion, je vous dirai, avant de passer la parole à nos intervenants, que l'éducation artistique et culturelle permet bien sûr d'interroger l'ensemble de nos politiques culturelles. Elle interroge la façon dont nous travaillons ensemble et dont nous organisons notre travail. Elle interroge aussi le nouveau pacte de confiance entre l'Etat et les collectivités territoriales, les relations entre les différents opérateurs du ministère de la Culture qui sont tous très dynamiques et très innovants et qui ont une grande autonomie.

C'est un bonheur de travailler avec des établissements aussi volontaires.

Vous êtes les acteurs et les militants de ce bel idéal de l'éducation artistique et culturelle. Un idéal qui bouleverse aussi le rapport aux apprentissages. Victor Hugo disait : « créer c'est se souvenir ». Il faut donc donner les moyens et les outils pour se souvenir. L'éducation artistique s'inscrit dans une logique de transmission. Elle favorise l'imagination, nourrit notre regard sur le monde et nous aide finalement à construire, à formaliser nos propres désirs.

La culture nous pousse toujours à agir, à créer, à inventer.

Mais elle est aussi un formidable levier de lutte contre les inégalités. Dans tout acte de création, il y a une transmission, un rapport à l'autre. La question est : quel est l'autre ? Et comment construire cette transmission ? A qui s'adresse-t-on ? Comment peut-on éveiller chez l'autre et notamment chez le plus jeune, le désir

d'être le réceptacle actif de cette œuvre, le désir de pouvoir la lire et la ressentir, le désir de devenir aussi lui-même sujet et non plus simplement objet ?

C'est là peut-être d'ailleurs l'ambiguïté ou la faiblesse de l'expression éducation artistique et culturelle. Nous n'avons pas trouvé d'autre expression. Eduquer, cela peut donner l'impression que l'on part du haut pour aller vers le bas, que l'on est dans une démarche descendante. Au contraire, l'innovation, que permet l'éducation artistique, c'est bien de transformer l'autre en acteur, en sujet de sa propre pratique. Cela passe évidemment par la pratique artistique elle-même mais aussi par la rencontre avec des artistes dont on sait qu'ils ne sont pas dans un rapport hiérarchique avec leur public mais bien dans un rapport de partage et d'égalité.

Vous l'aurez compris, pour moi l'éducation artistique et culturelle est la priorité de ce quinquennat en matière de politique culturelle. Elle irrigue tous les secteurs de la politique du ministère de la Culture. Elle permet aussi de renouveler, de travailler avec les autres ministères celui de l'Education nationale, bien sûr, mais aussi le ministère de la Jeunesse et des Sports, de l'Université.

Elle permet de renforcer notre idéal.

L'idéal de construire une société plus juste bien sûr mais aussi plus belle, notamment pour la jeunesse de notre pays.

Je vous remercie.